

# Leur projet pour Barban c'est de la balle !

Le site dédié au tennis va également se mettre au padel, à partir du mois de janvier prochain. Et, dès cet automne, son club house aura été rénové pour proposer un accueil chaleureux.

Le Tennis club municipal seynoïse (TCMS) est mort... vive le Tennis padel club La Seyne (TPCLS) !

Après avoir pris le relais du CSMS (Club seynoïse multi-sports) en septembre 2021, le TCMS a passé la main au TPCLS pour l'exploitation du complexe Barban, conformément à la délégation de service public (DSP) adoptée en conseil municipal le 11 juin dernier (Var-matin du 12 juin).

Et les amateurs de tennis mais aussi de padel et de bonne cuisine seront bien servis avec les trois gérants (associés à parts égales) du TPCLS : Thomas Cavalier (45 ans) était moniteur de tennis (et directeur sportif du CSMT La Cou-doulière à Six-Fours, Julien Lacroix (35 ans) enseignait le padel au club (précurseur) de Saint-Cyr et Maxime D'Orio (39 ans) a fait ses preuves dans la restauration au Castellet ainsi qu'après de chefs étoilés à travers la France.

Après avoir « fait connaissance sur une piste de padel », ce trio idéal a décidé de travailler ensemble et a donc saisi la balle au bond de l'« opportunité idéale » de la DSP de Barban.

Présentation de leur (s) projet (s).

## Tennis

Sur un site quelque peu tombé « en désuétude », les courts de tennis ne sont finalement pas en si mauvais état : « Ils sont relativement bien conservés mais ils seront tout de même rénovés à moyen terme », précisent les cogérants. Et les cinq terrains subsistants bénéficieront d'un éclairage Led.

## Padel

Comme dans nombre d'autres clubs, le padel va se faire une (belle) place au complexe Barban. Le TPCLS va commencer par trois



Le restaurateur Maxime D'Orio et les spécialistes de padel Julien Lacroix et de tennis Thomas Cavalier (de gauche à droite) au service du nouveau club seynoïse. (Photo DR)

pistes, à la place d'un court de tennis et de l'actuel boudodrome.

« Elles disposeront de murs anti-bruit basés sur une étude acoustique : cela sera moins sonore que le tennis », insistent Thomas, Julien et Maxime, soucieux de « respecter la quiétude du lieu » : « Nous avons rencontré quasiment tous les voisins du club, qui ont été rassurés par notre démarche et l'étude acoustique. Nous allons réconcilier les gens avec le padel ! ».

Ces trois premières pistes devraient être fonctionnelles à partir du mois de janvier prochain.

Quatre autres devraient voir le jour en 2026, à la place de trois courts de tennis en haut du site. Celles-ci seront couvertes « dans un hangar isolé acoustiquement et s'intégrant dans l'environnement », précise le trio.

D'autres pistes pourraient encore voir le jour en 2033 : « On verra à ce moment-là ce qu'il sera judicieux de faire. On a prévu quatre nouveaux terrains de padel mais il pourrait également y avoir du pickleball<sup>(1)</sup>, nouveau dérivé du tennis en plein essor. Cela dépendra de la demande et du besoin des adhérents ».

## Club house

Thomas Cavalier, Julien Lacroix et Maxime D'Orio veulent faire du club house un « lieu de vie » et une « vitrine du club » : « Nous allons complètement le rénover, avec une décoration fraîche et colorée : il y a du boulot mais pas de gros œuvre ». Le plus important pour Maxime est évidemment la cuisine (« Nous allons l'ouvrir sur la salle ») : le chef proposera une restauration « qua-

litative, avec des produits frais et locaux, mais conviviale, pas sophistiquée ou guindée ».

Les travaux doivent débuter le mois prochain pour une ouverture à l'automne.

## Equipements annexes

Si de nouveaux boudodromes et vestiaires ainsi qu'un terrain en sable modulable sont prévus, les autres chantiers ne concernent pas uniquement les équipements sportifs : « Nous allons mettre en conformité l'accessibilité du site pour les personnes à mobilité réduite et nous allons quasiment doubler la capacité de stationnement, pour arriver à près de soixante places ».

Tous ces travaux devraient être

réalisés pour 2026.

## Redevance

Avec un investissement total pour le moins conséquent de près de deux millions et demi d'euros (TTC), le trio peut se « projeter sur le long terme » avec une DSP contractée pour une durée de 18 ans (à compter du 1<sup>er</sup> septembre). Les cogérants devront s'acquitter d'une redevance annuelle : elle passera de 12 000 euros les trois premières années à 24 000 euros plus une part variable de leur chiffre d'affaires les quinze années suivantes. Et ils espèrent bien « faire augmenter cette part variable tous les ans : cela sera synonyme du succès de notre projet ! ».

## Adhésion

Le TPCLS propose des tarifs attractifs pour le tennis avec une adhésion annuelle à 150 euros pour les adultes et 80 euros pour les jeunes et étudiants, soit parmi les moins chers de la Métropole. Les prix restent à fixer pour le padel mais il est déjà acquis qu'il s'agira d'une « location horaire avec un tarif dégressif pour les joueurs réguliers ».

Pour les personnes souhaitant en savoir plus, le club sera présent au forum des associations le samedi 7 septembre au parc de la Navale. Et, en attendant la création (en cours) d'un site Internet (avec une application de réservation dédiée), le TPCLS dispose déjà d'une page Facebook (Tennis Padel Club La Seyne-sur-Mer) et d'un compte Instagram (tpclaseynesurmer). Il est également possible de téléphoner au 06.62.11.51.06.

**SÉBASTIEN HÉNOT**  
shenot@nicematin.fr

1. Le pickleball se joue sur un petit terrain avec une petite raquette en contreplaqué à face pleine et une balle en plastique creuse perforée.

## En bref

### Le planning de la rentrée au collège L'Herminier

À quelques jours de la reprise, la direction du collège Jean L'Herminier communique sur la manière dont va se dérouler l'accueil des élèves.

**Lundi 2 septembre**, les élèves de la classe Ulis devront se présenter de 9 h 10 à 13 h 30, tandis que les 6<sup>e</sup> sont attendus de 9 h 10 à 15 h 45. Le lendemain, **mardi**

**3 septembre**, les 5<sup>e</sup> et les 4<sup>e</sup> seront accueillis simultanément de 10 h à 12 h 10, alors que les 3<sup>e</sup> devront se présenter de 9 h 10 à 12 h 10.

### La moullade s'installe à la Navale

Dès aujourd'hui et jusqu'à dimanche inclus, la moule sera la star du parc de la Navale de 11 h à 23 h chaque soir (concerts à 21 h 30). Une dizaine de stands proposeront de nombreuses

recettes et variations autour de la moullade, mais aussi des produits de la mer accompagnés, bien sûr, de frites. Entrée libre.

### Nuit internationale de la chauve-souris

**Demain**, à 19 h 30, au domaine Fabrègas. Balade naturaliste « À la découverte des conversations secrètes des chauve-souris ». Gratuit à partir de 6 ans.

Rens et résa. : 04.94.93.38.96.

### Fête des JO

**Demain**, de 16 h à 20 h, stade Januzzi. Accès libre. Athlétisme, gym, aviron, basket, cyclisme, boxe, escalade, escrime, football...

**Concert : concert KID Francescoli + BEEP IT**  
**Vendredi 20 septembre**, à 20 h 30, centre culturel Tisot (avenue Bartolini). Tarif : 25 €. Infos-billetterie : 04.94.06.94.77.

**Concert : Belmondo Deadjazz**  
**Vendredi 4 octobre**, à 20 h 30, centre culturel Tisot (avenue Bartolini). Tarif : 25 €. Infos-billetterie : 04.94.06.94.77.

**Concert : Guillaume Poncelet**  
**Vendredi 18 octobre**, à 20 h 30, centre culturel Tisot (avenue Bartolini). Tarif : 20 €. Infos-billetterie : 04.94.06.94.77.

**Concert : Tahiti 80**  
**Vendredi 8 novembre**, à 20 h 30, centre culturel Tisot, avenue Bartolini. Tarif : 15 €. Infos-billetterie : 04.94.06.94.77.

**Spectacle de magie avec Donovan**  
**Vendredi 14 novembre**, à 20 h 30, centre culturel Tisot, avenue Bartolini. Tarif : 25 €. Infos-billetterie : 04.94.06.94.77.